



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 1/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit** **MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B**

· **Code du produit** 1353

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Imprégnation époxy
EP-Additifs
Durcisseur

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur :** MC-BAUCHEMIE Müller
Am Kruppwald 2-8
D-46238 Bottrop
Tel.: +49(0)2041 101-0
Fax.: +49(0)2041 101-400

MC-Chimie SARL
8 Avenue Marchande
F-57520 Grosblierstroff
Tel + 33 3 87 27 29 46
Fax + 33 3 87 27 29 47

MC-Bauchemie AG
Siloring 8
CH-5606 Dintikon
Tel. +41 56 616 68 68
Fax +41 56 616 68 69

MC-Bauchemie Belgium nv
Bedrijventerrein La Corbeille – Zone D
Conservenstraat 25
2235 Westmeerbeek
Tel. +32 15 20 14 62
info@mc-bauchemie.be

· **Service chargé des renseignements :**

Département sécurité du produit
msds@mc-bauchemie.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: ++33 (0)625 73 02 61
Tel.: ++32 (0)473 73 21 88
Centre Suisse d'Information Toxicologique (tél.: 145)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 2/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 1)

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le

règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Polymer Epoxidharz-Addukt

Aminpolymer

3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine

· Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

FR

(suite page 3)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 3/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description :** Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 260549-92-6	Polymer Epoxidharz-Addukt Eye Dam. 1, H318	25-50%
CAS: 180583-06-6	Aminpolymer Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1, H317	≥2,5-<25%
CAS: 13822-56-5 EINECS: 237-511-5	3-(triméthoxysilyl)propylamine Skin Corr. 1C, H314; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317	≥0,1-<1%
CAS: 112-57-2 EINECS: 203-986-2	3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	≥0,25-<0,5%

· Indications complémentaires

: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation :** Veiller à l'apport d'air frais

· **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Envoyer immédiatement chercher un médecin

· **après ingestion :**

Rincer la bouche à l'eau et appeler un centre antipoison.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 4/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 3)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Non nécessaire.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

*Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Diluer avec beaucoup d'eau.*

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

*Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.*

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

*Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

*Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.*

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Aucune exigence particulière.

- **Indications concernant le stockage commun :**

non nécessaire

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

néant

(suite page 5)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 5/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 4)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)
particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires
pour l'agencement des
installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle
· Composants présentant des
valeurs-seuil à surveiller par
poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances
présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

112-57-2 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine

Oral	DNEL	0,53 mg/kg bw/Tag (ArL)
Dermique	DNEL	0,74 mg/kg bw/day (ArL)
Inhalatoire	DNEL	6.940 mg/m ³ (ArL)

· PNEC

112-57-2 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine

PNEC	9,73 mg/l (BEL)
	0,0068 mg/l (Fri)
	0,0068 mg/l (Mew)
PNEC	0,343 mg/kg dwt (Sed)
	3,43 mg/kg dwt (Sue)

· Indications complémentaires

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment
de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de
protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de
nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux

· Protection respiratoire :

Si les mesures de ventilation ne permettent pas de respecter les
limites du lieu de travail ou si les locaux ne peuvent être ventilés
techniquement, il faut porter un appareil de protection respiratoire
: Utiliser des filtres combinés A1-P2 (brun/blanc) dans les pièces
ventilées. S'il faut s'attendre à un manque d'oxygène, utiliser un
appareil respiratoire autonome.

(suite page 6)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 5)

- **Protection des mains :** Gants de protection.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants** gants en nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants** Temps de pénétration: ≥ 480 min
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.
Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
 - Forme : liquide
 - Couleur : translucide
- **Odeur :** caractéristique
- **Modification d'état**
 - Point de fusion : < 0 °C
 - Point d'ébullition : 100 °C
- **Point d'éclair :** non applicable
- **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa
- **Densité à 20 °C:** 1,06 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** entièrement miscible

(suite page 7)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 7/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 6)

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

112-57-2 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine		
Oral	LD50	2.140 mg/kg (Ratte)
Dermique	LD50	1.260 mg/kg (Kaninchen)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation :** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 7)

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· **Toxicité aquatique :**

112-57-2 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine

EC50/72h 2,1 mg/l (Algen)

LC50/96h 420 mg/l (Gup)

EC50/48h 24,1 mg/l (Daphnia magna)

· **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

08 01 00 déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis

(suite page 9)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 9/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 8)

08 01 11 déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- **Polluant marin :** Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
- **Aucun des composants n'est compris.**

(suite page 10)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 10/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.08.2020

Numéro de version 4

Révision: 04.08.2020

Nom du produit MC-DUR 1177 WV-A - Komponente B

(suite de la page 9)

- **Prescriptions nationales :** *Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.*
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H312 Nocif par contact cutané.
 - H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique :** Département sécurité
- **Acronymes et abréviations:**
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 - PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4
 - Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 - Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
 - Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 - Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 - Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
 - Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
 - Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR